

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléphone 1199. — Laiterie, 24.

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURCOING : Téléphone 37

Le Ministère Briand est constitué

Deux députés du Nord et un député du Pas-de-Calais font partie de la combinaison: MM. Loucheur, Daniel Vincent, Lefebvre du Prey

M. Briand annonce à l'Élysée la solution de la crise

Paris, 16 janvier. — M. Briand, qui avait reçu, hier, à la fin de l'après-midi, la mission



M. DANIEL VINCENT
Député du Nord, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale

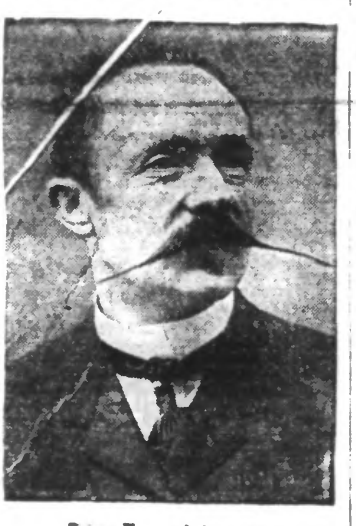
de constituer le Cabinet à la fin de la nuit, à 18 h. annoncer au Président de la République la solution de la crise et lui soumettre la liste des nouveaux ministres.

LA COMPOSITION DU NOUVEAU MINISTÈRE

Présidence du Conseil et Affaires étrangères... MM. BARTHOU, député. Guerre... BARTHOU, député. Marine... GUISTHAU, député. Finances... M. LÉON PASQUAL, député. Colonies... M. LÉON PASQUAL, député. Travaux publics... M. LÉON PASQUAL, député. Justice... M. LÉON PASQUAL, député. Instruction publique... M. LÉON PASQUAL, député. Commerce... M. LÉON PASQUAL, député. Agriculture... M. LÉON PASQUAL, député. Travail et Prévoyance sociale... M. DANIEL VINCENT, député. Économie sociale... M. LÉON PASQUAL, député.

LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Notes biographiques
M. ARISTIDE BRIAND, député de la Loire-Inférieure, né le 22 mars 1852 à Nantes. Ancien ministre de l'Intérieur, député de la Loire-Inférieure, élu député le 27 avril 1902. Il a été nommé, le 27 avril 1902, ministre de l'Intérieur. Il a été nommé, le 27 avril 1902, ministre de l'Intérieur. Il a été nommé, le 27 avril 1902, ministre de l'Intérieur.



M. LEFEBVRE DU PREY
Député du Pas-de-Calais, ministre de l'Agriculture

secretaire d'Etat de la Guerre, du 9 décembre 1918 au 9 juin 1919. Il a longtemps fait partie de la Commission de l'armée, dont il a été le président.

M. DANIEL VINCENT, né à Bettebiches (Nord), en 1874. Docteur ès lettres, professeur à l'École Normale à Douai et à Paris, député du Nord depuis le 8 mai 1910. Secrétaire de la Chambre de 1912 à 1914. A fait partie de plusieurs commissions, notamment de celle des Affaires étrangères. Il appartient au groupe radical-socialiste.

M. MARRAUD, député du Lot-et-Garonne, est né en 1851 à Fort-Sainte-Marie. Il a fait presque toute sa carrière dans l'administration préfectorale, où il a occupé, en 1907, le poste de préfet de la Loire-Inférieure. De cette préfecture, il passa en 1907, dans l'administration des finances et fut nommé directeur général de l'Enregistrement. Il fut en-

commissaire général à l'Exposition de Gand. Pendant la guerre, il dirigea le service des Pensions, puis fut chargé de l'intérim de la préfecture de la Seine-Inférieure. Aux élections législatives du 11 janvier 1904, il fut élu sénateur du Lot-et-Garonne.

M. Yves LE TROUQUER est né à Montreuil (Côte-du-Nord), le 4 octobre 1877. Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées. Chargé, pendant la guerre, du service des transports et de l'exploitation militaire des voies navigables sous le régime de l'Etat au ministère de l'Armement. Il fut ensuite ministre de l'Armement et de l'Armistice, député ministre de la Reconstruction industrielle. Il est collaborateur successivement aux ministères Briand, Ribot, Painlevé et Clemenceau.

Pendant la Conférence de la Paix, M. Loucheur fut un des négociateurs de la France et il prit une part active aux travaux de la Conférence. Aux élections du 16 novembre 1919, il fut élu député du Nord sur une liste de concentration républicaine.

M. LOUCHEUR, né à Roubaix, le 12 août 1872. Ingénieur, il a été nommé au gouvernement provisoire sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Armement. Il fut ensuite ministre de l'Armement et de l'Armistice, député ministre de la Reconstruction industrielle. Il est collaborateur successivement aux ministères Briand, Ribot, Painlevé et Clemenceau.

M. LEREDU, député de Seine-et-Oise depuis 1912, est sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur. Avocat à la Cour d'appel de Paris, il appartient au groupe de l'Entente.

M. A. BERT SARRAUT, né en 1872, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur en 1906-1907, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre en 1910, gouverneur général de l'Indo-Chine jusqu'en janvier 1914, ministre de l'Instruction publique de 1914 à 1915, ministre des Colonies depuis le ministère Millerand.

Deputé de l'Aude, il appartient au groupe radical-socialiste.

M. DE LASTEYRIE, né à Paris en 1877, ancien élève de l'École des Chartes, inspecteur des finances. En 1919, dans la Corréze, il appartient au groupe de l'Entente démocratique.

M. Lucien DIOR, né à Oranville, le 4 juillet 1887, ingénieur, ancien élève de l'École polytechnique. A été élu député, pour la première fois, le 6 mai 1906 et appartient au groupe de l'Entente démocratique.

M. LEFEBVRE DU PREY, né à Saint-Omer, le 16 octobre 1866, Bâtimentier de l'Ordre des ingénieurs, ancien député de la Seine-Inférieure, élu député pour la première fois le 7 mars 1902. Père d'une famille nombreuse, 14 enfants, M. Lefebvre du Prey est vice-président de la Chambre des députés. Il appartient au groupe de l'Entente.

LES REVENDICATIONS des Prisonniers de Guerre

Conférences de M. Léon Pasqual, député du Nord à Roubaix et Tourcoing

M. L. Pasqual, député du Nord, est l'heureux élu de nos électeurs de Roubaix et Tourcoing. Ses conférences ont obtenu un grand succès et dans lesquelles il a étudié



M. LEON PASQUAL, député du Nord

les revendications des anciens prisonniers, montrant quelle confiance les résultats obtenus peuvent donner pour l'aboutissement de tous leurs desiderata.

A TOURCOING

LA SEPTIEME ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Toujours très suivies par les adhérents, les assemblées générales trimestrielles de la Fédération amicale des combattants de la grande guerre de Tourcoing et ses cantons.

A celle d'hier, dimanche 16 janvier, la septième séance de la fondation, qui se tint à 9 heures 45, en l'hippodrome, il y eut bien 2.000 personnes.

On a vu cette fois l'imposante, les anciens prisonniers de guerre étaient nombreux. N'aurait-on pas annoncé une conférence par M. Léon Pasqual, député du Nord, sur les revendications des prisonniers de guerre. Celui qui connaît les souffrances plus que qu'on ne peut les exprimer, et qui de son tour en France avant la fin des hostilités, s'étonne d'aujourd'hui, et y assiste le sort des malheureux victimes de la barbarie allemande, fut applaudi et acclamé.

Sur l'estrade, tantôt au la fanfare « Les Intimes » joue un brillant morceau d'ouverture. M. Arthur Nys, sous-président de la Fédération amicale des combattants de la grande guerre, a été remarqué par les membres du bureau, MM. Gaudy et Riant, secrétaire et trésorier. Lucien, conseiller général et maire de Tourcoing; Moutin, adjoint au maire; Vandamme, conseiller d'arrondissement; Goussier, Fernand Dewavrin, Dorey, Desbailles, secrétaire général de la Fraternelle des Combattants prisonniers de guerre.

M. Nys, qui a été le député Pasqual, le père des prisonniers de guerre, comme on l'appelle couramment. Le vice-président excuse MM. Legrand et Bernard Dewavrin, président et vice-président, empêchés et laisse ensuite la parole à M. Canby, secrétaire. Celui-ci donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale.

Il communique alors son rapport, très intéressant, sur la vie de la Fédération depuis cette réunion. Il appert de son exposé, que le Bureau de permanence rend de fort utiles services aux anciens combattants qui sollicitent renseignements et démarches.

des soldats que le sort des combats, ou très souvent l'exécution stricte remplie d'une consigne, avait conduit sur le chemin de la douleur et de la captivité.

Il parle en conséquence de cause, M. Pasqual, puisqu'il a suivi aussi cette route. Tous les cœurs des anciens prisonniers vibrent à l'annonce du sien au récit émouvant des souffrances insupportables de milliers de milliers de Français. Ils se réjouissent de l'entendre exprimer par une voix autorisée, faisant justice de certaines légendes.

Cette dignité des prisonniers de guerre, mais elle s'est affirmée devant leurs oppresseurs par les sentiments patriotiques hautement manifestés, par cette confiance inébranlable, même dans les plus mauvais jours, en la Victoire finale. Le moral des prisonniers frappait de stupeur leurs gardiens qui, par eux comprendent que la France libre ne pourrait être vaincue par un peuple d'esclaves.

En passant, M. Pasqual a parlé de la mémoire des 50.000 français décedés en Allemagne. Eux aussi ont droit au respect et à la reconnaissance de la Patrie.

Le conférencier parle alors des revendications des anciens prisonniers de guerre, qu'il s'efforce de faire franchir au Parlement.

DÉjà, on a obtenu que les actes de décès des prisonniers portent la mention « Mort pour la France ». C'est la preuve de l'attachement de la France à ses enfants. Mais il faut encore que les enfants soient considérés comme pupilles de la nation.

Comme revendications des prisonniers de guerre, M. Pasqual expose celle de l'autorisation de porter la médaille interalliée, celle du remboursement des marks, celle des indemnités de colis, etc.

Nous avons longtemps prêché dans le désert, conclut l'orateur. Mais maintenant que nous sommes ains, nous pouvons avoir confiance que ces revendications aboutiront.

La France confond aujourd'hui dans un même sentiment d'amour et de reconnaissance, prisonniers de guerre et combattants. Bientôt les inégalités de traitement tomberont.

LA CONFERENCE INTERALLIEE DE PARIS

Elle se réunira pas avant le 24 janvier. On croit à Londres à une plus ferme attitude de la France

Paris, 16 janvier. — Il est désormais certain, disent des dépêches de Londres, que la Conférence interalliée ne se réunira pas avant le 24 ou le 25 janvier.

Une démarche a été faite dans ce sens, par l'intermédiaire de l'ambassade de France auprès du gouvernement britannique.

Cet ajournement amène en lieu, même de la combinaison Raul Pétet avait abouti dans la journée de samedi.

On n'en est d'ailleurs pas autrement fâché à Londres, pour des raisons d'ordre intérieur, et aussi parce que ce délai permettrait à Lloyd George et à ses collaborateurs de procéder à un nouvel examen approfondi de questions à l'ordre du jour de la conférence.

Le gouvernement anglais ne se fait aucune illusion sur l'attitude qu'adopteront, quel que soit le nouveau chef de l'entente, les négociateurs français. Ils ne sont pas tentés d'attendre, en outre, que l'on attendait de leur part à plus de fermeté et de dispositions moindres à faire des concessions.

M. Lloyd George espère être en mesure de dissiper tout espoir de malentendu concernant l'extension des clauses du traité de paix, vison, le désaccord de l'Allemagne.

En ce qui a trait aux négociations, on persiste à décider à Londres qu'il ne sera pas possible de prendre de décision à la Conférence, en raison du fait que les experts financiers qui devaient se réunir à Bruxelles, et ne l'ont pas fait, n'auraient pas remis leur rapport définitif.

LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DE LA NATALITÉ

UNE EXPOSITION NATIONALE DE LA MATERNITÉ ET DE L'ENFANCE A PARIS EN JUIN PROCHAIN

Sous le patronage officiel du gouvernement et de M. Millerand, président de la République, le Conseil supérieur de la Natalité et les Commissions de la natalité de tous les départements organisent pour Juin et Juillet, au Jardin des Plantes à Paris, une « Exposition Nationale de la Maternité et de l'Enfance ». Le commissaire général de cette exposition est désormais installé à boulevard de la Madeleine à Paris, où l'on peut écrire pour tous renseignements.

DERNIERE HEURE

LE MINISTÈRE BRIAND LES NOUVEAUX MINISTRES SE RENDENT A L'ÉLYSÉE

Paris, 16 janvier. — A 21 heures, M. Briand s'est rendu à l'Élysée pour présenter au Président de la République ses collaborateurs.

Poincaré, intitulé: « Un programme à reprendre. On lit notamment: « Economies héritées... c'est la devise professionnelle de tous les ministres des finances... mais il faudrait aussi que ce soit celle de tous leurs collègues ».

Malheureusement, un ministre des finances est le plus souvent à la merci des autres gouvernements. Ce n'est pas seulement parce que, en bonne politique, il n'y a jamais eu de bonne finance; c'est surtout parce que, si le ministre des finances n'est pas président du Conseil, il n'a pas une sorte de surintendance générale des dépenses; il est dans l'impossibilité d'obtenir des autres administrations les réductions qui lui permettraient de réduire les dépenses.

LA CONFERENCE DE M. PASQUAL

Mon premier devoir, dit M. Pasqual, est de remercier les membres de la Fédération de l'honneur qu'il m'a fait en m'invitant à prendre la parole à cette réunion. Un autre devoir pour moi, ajoute-t-il, c'est de témoigner la reconnaissance de tous les prisonniers de guerre aux anciens combattants qui, les premiers, ont déclaré qu'il n'y avait pas de distinction à faire et que les prisonniers de guerre étaient dignes de célébrer avec eux la victoire.

LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DE LA NATALITÉ

UNE EXPOSITION NATIONALE DE LA MATERNITÉ ET DE L'ENFANCE A PARIS EN JUIN PROCHAIN

Sous le patronage officiel du gouvernement et de M. Millerand, président de la République, le Conseil supérieur de la Natalité et les Commissions de la natalité de tous les départements organisent pour Juin et Juillet, au Jardin des Plantes à Paris, une « Exposition Nationale de la Maternité et de l'Enfance ». Le commissaire général de cette exposition est désormais installé à boulevard de la Madeleine à Paris, où l'on peut écrire pour tous renseignements.

LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DE LA NATALITÉ

UNE EXPOSITION NATIONALE DE LA MATERNITÉ ET DE L'ENFANCE A PARIS EN JUIN PROCHAIN

Sous le patronage officiel du gouvernement et de M. Millerand, président de la République, le Conseil supérieur de la Natalité et les Commissions de la natalité de tous les départements organisent pour Juin et Juillet, au Jardin des Plantes à Paris, une « Exposition Nationale de la Maternité et de l'Enfance ». Le commissaire général de cette exposition est désormais installé à boulevard de la Madeleine à Paris, où l'on peut écrire pour tous renseignements.